

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Collège *La Fraternité*, qui est organisé par le Pouvoir Organisateur de l'ASBL *La Fraternité*, dont le siège social est situé rue Drootbeek 2 à 1020 Bruxelles, comprend trois* sites dont deux, d'enseignement ordinaire :

- le site de Sainte-Ursule situé 2, rue Drootbeek à 1020 Bruxelles
- le site de Saint-Vincent situé 28, chaussée d'Anvers à 1000 Bruxelles

Accueillant approximativement 800 élèves, le Collège, qui bénéficie de l'encadrement différencié, propose une offre de formation diversifiée :

- 1^{er} degré
- GT :
 - 3-4-5-6 : sciences
 - 3-4-5-6 : sciences sociales
- EQ :
 - 3 : secrétariat-tourisme
 - 4-5-6 : technicien(ne) commerciale
 - 4-5-6 ; technicien(ne) de bureau
 - 3 : techniques sociales et d'animation
 - 4-5-6 : animateur(trice)
- L :
 - 3 : travaux de bureau
 - 4-5-6 : collaborateur(trice) administratif(ve)
 - 3 : services sociaux
 - 4-5-6 : puéricultrice(teur)
- P :
 - 7 : puéricultrice(teur)
 - 7 : agente(e)-médico-social(e)
 - 7 : gestionnaire de très petites entreprises
 - 7 : commune

La communauté socio-pédagogique du Collège est soucieuse de vouloir concrétiser les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur en réalisant diverses actions prioritaires qui s'inscrivent dans le cadre du décret « *Missions* » du 24 juillet 1997, en cohérence avec le projet éducatif du réseau libre catholique, dénommé « *Mission de l'école chrétienne* ».

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé d'articuler le projet d'établissement autour de deux axes :

1. Le projet du jeune
2. Le rapport et l'ouverture au monde

* Le 3^e site comprend un CTA « *Mini-Hôpital, Puériculture et Services aux Personnes* ».

1. Le projet du jeune

Dans la perspective de rendre le jeune acteur de sa formation, l'équipe socio-pédagogique veille à lui permettre, tout au long de sa scolarité secondaire, de développer progressivement les aptitudes favorisant la construction non seulement de son projet d'orientation scolaire mais encore de son projet professionnel.

Parallèlement à l'exercice de pratiques pédagogiques adaptées dans toutes les disciplines, plusieurs mesures sont mises en place pour garantir un accompagnement le plus individualisé possible.

En renfort des missions allouées au PMS, un service d'orientation interne est voué à travailler et à affiner, de manière collective et de manière personnalisée, les choix en termes de parcours scolaire.

Dans ces circonstances, afin de soutenir au mieux les aspirations des jeunes, des dispositifs d'appui sont proposés :

- une aide au développement de certaines compétences, entre autres, pédagogiques et méthodologiques est assurée par des référents formés en coaching scolaire ;
- un partenariat avec des structures spécialisées dans le soutien scolaire, à l'image de *Schola ULB*, est organisé au profit des élèves en difficulté d'apprentissage ;
- à la lumière des objectifs d'inclusion poursuivis par le Pôle *Joie de Vivre* dans le cadre de l'intégration au sein du Collège de jeunes émanant de l'enseignement spécialisé, deux logopèdes internes prennent en charge les élèves à besoins spécifiques, non dépendant dudit Pôle, en organisant, en collaboration avec la personne d'ancre, les aménagements raisonnables nécessaires.

2. Le rapport et l'ouverture au monde

Au-delà du soutien à l'élaboration des projets scolaire et professionnel des jeunes, il est aussi essentiel de proposer des structures et des actions favorisant leur intégration dans la société contemporaine et servant des valeurs susceptibles de participer à l'édification de leur projet de vie.

Au sein des nombreuses initiatives mises en œuvre au nom de ces objectifs se dégagent

- le dispositif d'apprentissage consacré à la lutte contre la fracture numérique lié à l'application du modèle du « *Virage numérique* » proposé par le SEGEC : par la formation aux outils et aux usages du numérique indispensables dans la vie courante et le monde professionnel, les élèves sont amenés à développer également des compétences transversales, telles que l'autonomie, la créativité et la collaboration ;
- l'implémentation du PECA, Parcours d'Education Culturelle et Artistique, voué à l'accès

- à la rencontre d'œuvres, d'artistes et de pratiques culturelles ainsi qu'à l'acquisition de connaissances et de compétences dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle ;
- la participation au programme international labellisé « *Eco-School* » destiné à agir sur des enjeux environnementaux, climatiques et citoyens.

Le dessein final de notre projet d'établissement est donc d'amener chaque jeune à pouvoir, en respect avec ses propres besoins et désirs, trouver sa place dans le monde socio-économique, vivre de manière autonome à son plein potentiel et évoluer en citoyen porteur des valeurs qui lui auront été enseignées en sein du Collège.